

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |



Déclaration de Maladie

N° M20- 0008738

Optique 65689 Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2658 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : MENIARI El MOUNIAR

Date de naissance : 30/06/1952

Adresse : 129, BOIS DANTOINE Bd. Jouraf 1089

Tél. : 06.72.8333.90 Total des frais engagés : 750.89 DHS

Cadre réservé au Médecin

Docteur HADANE YOUNES
Chirurgien Urologue
Projet Al Moustakbal, Imm. 106
2ème Etage, Appt. 8 - Casablanca
Tel: 0522.33.55.15/06.71.13.28.55
Urgence: 06.63.88.10.26

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

Cachet du médecin :

Date de consultation : 23/03/2021

Nom et prénom du malade : El MENIARI MOUNIAR Age : 68 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Dyspépsie nictomienne

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 2689 Le : 31/03/2021

Signature de l'adhérente(e) : 31/03/2021

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23/03 2021	Op + Echo		400 DHS	Docteur HADANE YOUNES Chirurgien Urologue Projet Al-Moustakbal, Imm. 100 2ème Etage, Appt. 6 - Casablanca Tél: 0522 33 55 15/06 71 13 28 55 Urgence: 06 63 88 10 26

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ELQOBS DR. OTHMAN MENIAR lotissement Al Hamd N°9 Deraa Tél 0520 040 412	23/03/24	310,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

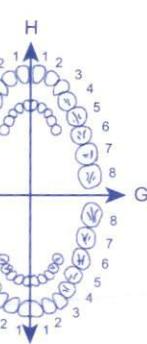
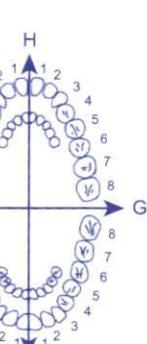
AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000	D 00000000 35533411	B 11433553 00000000
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution



Casablanca Le :
23/03/2021

PPV : 147,50 DH

Patient (e) : EL MENIAIRI MENIAR

147,50

• IPROST 10 mg (comprimés) :

1 comprimé par jour la nuit au coucher pendant 1 mois

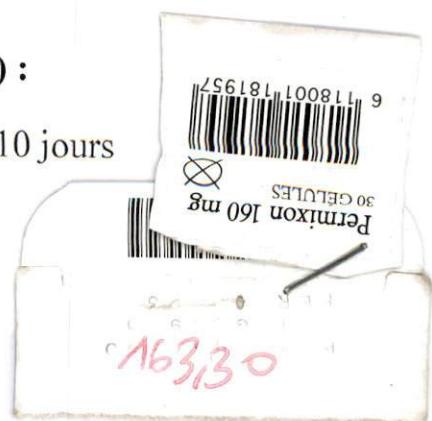
163,30

• PERMIXON 160 (comprimés) :

1 comprimé 2 fois par jour pendant 10 jours

310,80

PHARMACIE ELQOOS
DR. OTHMAN MENIAR
Lotissement Al Hamd N°9 Deroua
Tél 0520 040 412



Doctor HADANE YOUNES
Chirurgien Urologue
Projet Al Moustakbal, Imm. 106
2ème Etage, Appt. 6 - Casablanca
Tél: 0522 33 55 15 / 0671 13 28 55
Urgence: 06 63 88 10 26

Docteur Younès HADANE
Chirurgien Urologue



الدكتور يونس حدان
اختصاصي في طب وجراحة الكلى
المسالك البولية والتباينية

23/03/2021

Casablanca Le :

PATIENT(E) : EL MENIAIRI MENIAR

♦ ECBU

Docteur HADANE YOUNES
Chirurgien Urologue
Projet Al Moustakbal, Imm. 106
2ème Etage, Appt. N°6 - Casablanca
Tél: 0522 33 55 15 / 06 71 13 28 55
Urgences: 06 63 33 10 26

مشروع المستقبل عمارة 106 الطابق الثاني الشقة رقم 6 - سيدني معرف - الدار البيضاء - الهاتف :

Projet Al Moustakbal, Imm. 106, 2ème étage, Appt. N°6 - Sidi Maarouf - Casablanca Tél.: 0522 33 55 15 / 0671 13 28 55

مستعجلات 0663 08 10 26



23/03/2021

Casablanca Le :

PATIENT (E) : EL MENIAIRI MENIAR

AGE : 68 ANS

ECHOGRAPHIE URINAIRE

INDICATION : IMPERIOSITE MCTIONNELLE

RÉSULTATS :

- Rein droit en place, de taille normale, bien différencié et de contours réguliers sans dilatation des cavités excrétrices et sans image de lithiase échographiquement décelable.
- Rein gauche en place, de taille normale, bien différencié et de contours réguliers sans dilatation des cavités excrétrices et sans image de lithiase échographiquement décelable.
- La vessie est en réplétion satisfaisante, à paroi fine et à contenu transonore.
- Prostate d'échostructure homogène, elle mesure 36 cc.
- RPM non significatif.

AU TOTAL : (dans les limites de cet examen)

Hypertrophie prostatique estimée à 36 cc.

Docteur HADANE YOUNES
Chirurgien Urologue
Projet Al Moustakbal, Imm. 106
2ème Etage, Appt. 6 - Casablanca
Tél: 0522 33 55 15/06 71 13 28 55
Urgences 06 63 88 10 26



23/03/2021

Casablanca Le :

IDENTIFIANT FISCAL : 14409618

PATENTE : 36145250

ICE : 001712517000001

PATIENT(E) : EL MENIAIRI MENIAR

FACTURE

ACTS : CONSULTATION + ECHOGRAPHIE URINAIRE

HONORAIRES : 400.00 DH

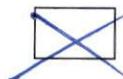
DETAILS DE LA FACTURE :

- Consultation spécialisée : 200 dhs
- Echographie urinaire : 200 dhs

MODE DE REGLEMENT :

CHEQUE

ESPECE



CACHET DU MEDECIN

Dr. HADANE YOUNES
Chirurgien Urologue
Projet Al Moustakbal, Imm. 106
2ème Etage, Appt. 6 - Casablanca
Tél: 0522 33 55 15/06 71 13 28 55
Urgences 06 63 68 10 26